Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

ARAISCENT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année. frais de poste non compris) ... £1 0 0

Les Lettres, Réclamations, Corres pondances, etc., doivent être adressées an Rédacteur-en-Chef, franc de

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

Montreal, mardi 29 juillet 1851.

No. 87.

Les societes secretes en Hollande.

Nous continuons à recueillir les faits dont se glorifie la société secrète Unitas dans le comte-rendu de ses travaux pendant l'anné 1850. Unitas se plaint amèrement de la décadence des uffaires temporelles de ses clients, et pour exciter leur haine contre les catholiques, c'est à ceux ci qu'elle attribue cette décadence. Elle constate ensuite ses efforts pour multiplier les mariages mixtes, et donne le détail des fonds employés à socourir les ménages catholiques, on l'un des survivants, après leur dissolation, n'importe lequel, pourvu que les enfants soient élevés dans la croyance protestanle.

"Lisez le rapport, et vous la verrez travailler avec ardeut et au prix des plus grands sacrifices à placer ces en-fants dans des hospices réformés, à y employer même la mête transfuge afin d'être bien certaine que rien de la fa-mille n'échappera à son ardent fanatisme. Vous la verrez attacher de l'hospice de bienfaisance, à Maestricht, pour prendre à ses propres frais un petit bâtard, pour la seule aison qu'on en avait confié le soin à un catholique. Vous la vertez même, et ici nous tombons dans le burlesque, rous la verrez promettre le secours de ses fonds au Révd. M. Schilt, ministre de l'Evangde à Bodegraver, qui poussé par un saint zele, réclame par exploit d'huissier pousse par un saint zoie, reciame par expon u missier et par devant les tribuaux un autre petit bâtard qu'il prétend être en droit d'arracher des bras de son père nour-icier, parce que celui-ci appartient à la croyance catho-

lique.

"Telle est la duplicité de la société Unitas, qu'elle nie chontément toute participation active au prosélytisme, au moment où elle tremble, dit son rapporteur, que ses nembreux succès dans ce genre n'aient pour tésultat de multiplier les mariages mixtes en faisant noitre la confiance qu'en cas de déces d'un des conjoints, il sera pour ru au sort des enfants par les associations protestantes, à condition qu'ils soient élevés dans cette croyance."

Une autre industrie d'Unitus est d'acquérir des immenbles, afin d'en expulser les catholiques et d'en confier l'exploitation à des protesiants. C'est ainsi qu'elle chassait naguere d'une blanchisserie deux catholiques septuagénaires, pour y placer un protestant qu'elle avait préalablement envoyé à ses frais à Paris, apprendre cet état. Elle a des capitanx pour aider ses coré ligionnaires à faire aux catholiques une concurrence mortelle. Ces secours permettent, en effet, aux protestants de hvrer à bas prix leur marchandise et la maind'œuvre, jusqu'au jour où les catholiques sont ruines. Alors les émissaires d'Unitas se presentent, offmut à ces malhenceux de l'argent et des secours de toute nature s'ils veulent apostasier, et pourtant, à chaque nouvelle industrie qu'elle élève contre une industrie catholique analogue, elle jure et proteste que c'est uniquement pour sontenir et defendre et la malveillance des catholiques. Voici un passage du compte-rendu:

"Le rapport du département de Leyde se distingue "Le rapport du departement de Leyar se actrigate cette année par les prenves qu'il fournit des sons que les administrateurs prennent des Protestants y exerçant un négoce quelconque. Coux-ci ont couru grand risque d'éprouver une perte sensible par le transferiqu'on avait à reors nous prient de recommander tout articulièrement à votre bienveillance."

Je ne prétends pas, reprend notre auteur, contester à la societé Unitas le droit de tenir cabaret ; puisqu'elle s'est déjà faite herbagère, boulangère et blanchisseuse, pourquoi ne lo-gerot-elle pas les passants? Mais je constate que lorsque l'occasion s'en présente, elle le une monstruosité alors qu'il servit aux mains des catholi-

" On la voit soutenir des écoles, tant bien que mal, plus mome que ses faibles moyens ne lui permettent. Les res-sorts qu'on y fait agir sont, en premier lieu, le soin que l'on met à ce que l'instituteur on le maître d'école soit toujours un bon et zélé protestant ; ce qui est très-aisé, au moven des examens où tous les aspirants sont déclarés incapables, à l'exception de celui reconnu, à l'avance, propre

à atteindre le but qu'on se propose.
" A ce premier ressort vient se joindre celui des livres élémentaires faits tout exprès pour les écoles mixtes. Le poison y est si bien trituré, si habilement délayé, que parfois même il se décobe aux efforts de l'analyse. Ils se fabriquent, à peu près tous, dans la grande officine de la so-ciété tot het aut van l'Algemeen, qui, pour ne pas porter, comme Unitus, le nom de société secrète, en a cependant un peu les allures, et n'en tend pas moins au même but-C'est une variété du genre. Or, cette société compte dans son sein de très-habiles chimistes littéraires, à qui l'on peut s'en rapporter pour une savante composition de filtres re-

Eh l' ne venez pas me parler jusqu'à satiété de votre loi de 1806, de vos règlements, de vos ordonnances, de vos instruments et de vos arrêtés royaux, toutes dispositi-ons qui interdisent l'enseignement religieux dans les éco-Tout cela est passé depuis longtemps à l'état de lettre morte : depuis plus de quarante ans toutes ces mesu-res, nées sans viabilité, n'ont été ni observées ni respectées par qui que ce soit, pas meme par ceux qui étaient expressément chargés d'en surveiller l'exécution. Voulezvous que je vous dise pourquoi? c'est que toutes les avenues qui menaient au sanctuaire étaient gaidées par des adeptes qui empéchaient la loi de passer. C'est que tous ceux qui devaient s'y conformer, comme ceux qui devaient veiller à son observance, étaient protestants ; directeurs et inspecteurs, maîtres d'écoles et instituteurs, tous doceurs éjusdem farinæ."

La société Unitas a donc par le fait le moiopole de l'enseignement. Si quelquefois un catholique obtient une place d'instituteur, ce cas se présente rarement, et alors Unitas pousse les hauts cris. On lit dans son rapport :

" Puisqu'il est vrai que nos administrateurs à Delft se sont faits connaître par tout ce que nous en avons vu pour de chands défenseurs du maintien du principe protestant au moven d'une instruction éclairée à donner à la jeunesse, il doit avoir été bien pénible pour eux que pas un seul protestant ne se soit présenté pour remplir la place récemment vacante dans une école particulière de seconde classe, et qu'ainsi cette école ait été confiée à un catholipue, seul candidat qui se so t présenté et qui donnât d'ailleuts des preuves de capacités. C'est ainsi qu'un catholique se trouve placé à la tête d'une évole où présidait naguere un protestant! Ce qui ne peut pas manquer d'aveir des suites funestes pour les autres écoles dirigées par des instituteurs protestants dans cette ville."

Le système d'instruction publique établi dans les Pays-Bas, avec ses examens, ses écoles mixtes, son ensaignement en commun, et le monopole de l'Etat, qui livre l'enseignement aux protestants de la munière la plus exclusive, est singulièrement cher à la sociéte Unitus. Aussi ne parle-t-elle qu'avec un goisse de la nouvelle loi sur l'instruction publique que le ministre doit proposer, dit-on, et un intérêt protestant contre les machinations | se prépare-t-elle à la comhattre. Le rapport que nous analysons contient sur ce point un veritable manifeste. Unitas y déclare qu'elle fera marcher son han et arrièreban contre toute loi qui ne consacrerait point le principe religieux chritten dans l'enseignement, ou, en d'autres termes, qui ne lui assurerant pas le droit undouter de l'hôtel du Lin-d'Or aux mains de catholiques. | prescriptible de diriger l'education et l'ensei-Foit heureusement que trois membres d'Unitas ont mis un gnement de la jeunesse catholique. Pour putestant à même d'acquérir cet établissement, que les dissimuler tout ce qu'une pareille pretention admitistrateurs pars prient de recommander tout narticua d'odieux, *Unitas* se plait à supposer que les catholiques cherchent à confisquer le monopole à leur profit. Notre auteur réfute en ces termes cette ridicule hypothèse :

fait uniquement pour ôter à un passire ca- ques, ne soit pas plus longtemps exercé contre eux par les tholique le moyen de gagner son pain. dent pour enxune part notable, une part proportionnée à Telle est la charité des sociétés secrètes pro- feur nombre et, comme le définit si soigneusement Unitas

en possession, devient une chose toute rationnelle quand l'abus est le partage des protestants.

"Les décrêts royaux actuellement en vigueur ont mis à priori le monopole de l'enseignement aux mains du gouvernement; une loi nouvelle est annoncée : de quelque manière que cette loi s'y prenne, soit qu'elle sépare dans l'instruction primaire l'élément religieux de l'élément profane, soit qu'elle juge préférable de les combiner et de les faire marches de tent aux les barres de l'élément profane, soit qu'elle juge préférable de les combiner et de les faire marches de tent aux les barres de l'élément. les faire marcher de front sur les bancs de l'école, les catholiques attendent de sa droiture et de son équité qu'elle ne place plus sons la même férule l'enfant catholique et l'enfant protestant, mais qu'elle consacre enfin le ntincipe des écoles professionnelles. Elles sont le corré-latif de la liberté des croyances. Depuis quarante ans qu'ils ont gémi sous le funeste système des écoles mixtes les catholiques ont en le temps de l'apprécier et de le maudire. Ils ne veulent pas voir plus longtemps leurs enfants endoctrinés par des instituteurs protestants, uon plus que ceux-ci ne voudraient confie. Penseignement de eur jeunesse à des instituteurs catholiques. Et puisque la constitution assure aux uns et aux autres des droits équipollents, les écoles professionnelles coupent court à toute difficulté. Elles sont de justice commutative, et celui-là seul serait mauvais citoyen qui s'y opposerait, puisqu'il méconnaîtrait les dioits d'une portion notable de la nation et jetterait un brandon de trouble au milieu des popula-tions de l'Etat en cherchant à perpétuer une ai tinomie."

Tous nos lecteurs feront des vœux pour que les catholiques de la Hollande soient soustraits par la nouvelle loi an joug qui pèse sur eux, pour que la liberté d'élever leurs ensants comme la religion le prescrit de le faire, leur soit ensin accordée; pour que dans la bataille légis ative qui va se livrer, le parti des protestants honnêtes et amis d'une sage et véritable liberté l'emporte sur le parti des protestants fanatiques, dont secrètes, ses sœnrs, sont le principal soutien.

Angleterre. ** Chambre des Communes

Nous extrayons de l'Univers l'article qui suit;-

(Dépêche Télégraphique.)

Londres, samedi 5 juillet.

Le bill sur les titres ceclésiastiques a été lu pour la troisième fois, hier, dans la Chambre des Communes.

Lord John Russell avait proposé l'exclusion de deux amendements importants de M. Thesiger. Ses propositions ont été rejetées, la première par une majorité de 79 voix, la seronde par 51.

Ce hill a été ensuite adopté et passé à la Chambre des Lords.

Une ère nouvelle s'ouvre pour l'Angleterre. Les perséentions légales contre les catholiques vont recommencer. Les whigs, ces préten-dus champions du libéralisme et de la liberté de penser, viennent d'ajouter à l'histoire de [leur parti une des pages dont ils auront à rougir d'avantage devant la postèrité.

M. Grattan a en raison de proposer, sons forme d'amendement, à la Chambre des Commones, de changer le titre du bill et de l'anpoler, conformément à son objet : "bill destiné certains districts, il n'y amaît pas dans le Parlement, à empêcher le libre exercice de la religion catho-

instructifs que les discussions antérieures. La Chambre, malgré les instances de lord testantes?

Nous devons passer par dessus d'autres détails et nons arrêter aux moyens qu'emploie Unitas pour s'emparer de l'education du la jeuncsse:

| leur nombre et, comme le définit si soigneusement Unitas pour qu'emploie Unitas pour s'emparer de l'education du la jeuncsse:

| leur nombre et, comme le définit si soigneusement Unitas ses derniers votes en faveur des amendents de pour les protestants, une part convenable aux besoins mornants. Chambre disons-nons. Cortés des sympathies, du dévouement, des raux et sociaux de leur jeuncsse, am que celle-ci ne ments Thesiger, la Chambre disons-nons. Quelles lumières les controverses engrées depuis le mois d'octobre dernier sur l'établis-sement de la hiérarchie catholique ont-elles depuis le mois d'octobre dernier sur l'établis-sement de la hiérarchie catholique ont-elles depuis le mois d'octobre dernier sur l'établis-sement de la hiérarchie catholique ont-elles depuis le mois d'octobre dernier sur l'établis-sement de la hiérarchie catholique ont-elles des sociétés secrétes, et nourrie de leur pernicieuse doctiure. Deux nouveaux votes ont la fin veut les jetées dans l'esprit de lord John Russell ! N'est le jour.

moyens; en conséquence, nous maintenons il pas évident que le chef du Gouvernement lls auront à payer 2,500 francs d'amonde pour cur siège. Et dans le cas où le Ministère hésiterait à s'engager dans des poursuites. grâce à sir F. Thesiger, le premier fanatique venn saisira les tribunanx. Nous ne tardetère public et consacrer une partie de leurs ressources à poursuivre le culte qu'elles se

donnent pour mission de combattre.

sell expliquant les raisons d'Etat qui le forcent dopter.

"Je dis que ma responsabilité officielle (et je la com-prends fort bien) serait engagée et compromise si, après l'incroyable agression de Rome, je consentais à laisser de côté un bill ayant pour but de réprimer de tels actes. L'ai annoncé mou opposition motivée aux amendements de l'honorable F. Thesiger; mais ces amendements eux-mêmes, tout bien considéré, ne sont pas de nature à me déterminer à rejeter le bill. (Applandiss ments.) Pour moi, il me suffit que rien dans ce bill ne milite contre la liberté religieuse. Nous ne consacretions jumais un bill d'où pourraient dériver des peuvoirs dont un min stère à venir abuserait pour violer la liberté religieuse. Si la religion catholique romaine était une religion reconnaissant unents.) qu'il y a dans le monde d'autres chrétiens que les catholi-ques romains ; si elle n'avait pas la prétention de nommer des archevêques et évêques de Westminster, "ir-mingham, Armazh; si elle dénommait seulement les pré-lats-évêques de l'Eglise catholique romaine officiant dans

à garder son portesenille:

lique romaine dans le royaume-uni. Ce projet de loi ne signifie pas autre chose; mais
l'hypocrisie anglicane ne vent pas en convenir; elle a rejeté l'umandement de M. Grattan.

Les débrits qui ont précédé le renvoi du
Les débrits qui ont précédé le renvoi du
une superior de les devons pas souffir les diverse mais nous ne devons pas souffir les déterminé à affronter les poursuites légaqu'ine souveraugéé étrangère se pose vis-a-vis de notre

les amendements qui, la loi une fois votée, ne vent ni entendre ni comprendre, quand il ne permettront pas de les laisser à l'état de lose nous parler d'agression de Rome ? Au nom lettre morte." Avis aux evêques qui seron de quel principe lord John Russell prétend il appelés à occuper les sièges de l'Angleterre, imposer aux catholiques l'obligation de reconnaître les protestants comme des fiis soumis recevoir de Rome leur bulle d'institution, de l'Eglise de Jesus-Christ? Les catholiques plus, 2,500 francs pour prendre le titre de reconnaissent qu'il y a d'autres chrétiens qu'eux; mais il croient que ces chrétiens sont séparés de l'Eglise universelle, qu'ils ne sont pas catholiques. Jusqu'à ce jour, les protestants s'étaient fait gloire de leur séparation, rons pas à voit les riches sociétés protestantes et ils avaient tenu à établir qu'ils n'avaient de Londres assumer les fonctions du minis- rien de commun avec l'Eglise dont ils étaient sortis. Si lord J. Russell se désole de cet isolement, qu'il suive l'exemple de lord Feilding, de lord Campden, et il s'apercevra que Lord John Russell a exposé avec habileté les Romains n'ont aucune prevention contre les embarras que le maintien des amende- les chrétiens d'Angleterre, dont ils admettent ments Thesiger va susciter an pouvoir. Il a les qualités et les vertus. Lord John Rusespéré vaincre l'obstination de la chambre, sell suppose-t-il que les catholiques romains so en lui expliquant que non sculement un méoccupent heauzoup de l'opinion que les même délit se trouvera frappé deux fois de la protestants anglicans entretiennent sur leur même peine, mais encore qu'il deviendra im- compte ? Que les sectaires du gouvernement possible, pour les journaux du royaume, de anglais nous croient chrétiens ou idolâtres, cela reproduire, à titre de renseignement, les brefs, nous inquiète peu : leur jugement ne saurait rescrits, bulles ou lettres apostoliques émanés nous entever le trésor de la vérité. L'ourquoi du Saint-Siège. Le bill, de l'aven de son au- ne répondent-ils pas à notre indifférence par teur, porte donc atteinte jusqu'à la liberté de une semblable indifference? Ne paraît-il pas la presse! Après cet exposé, on aurait pu que l'auglicanisme craigne de se trouver, en croire que lord John Russell n'aurait pas ac- réalité, hors du christianisme, parce que l'Ecepté les modifications du bill que la chambre | p'ise catholique ne le reconnaît pas au nombre l'ignoble société Unitas et les autres societés lui impose. Vain espoir! Les whigs ne de ses tils? Que vous importe l'opinion de Ropoussent pas la logique jusqu'à sacrifier le me, si vous ne croyez ni à sa mission divine ni pouvoir devant un échec, quelque significant. | à son infaillibilité ! No rendez-vous pas invoquelque humiliant qu'il soit. La chambre a lontairement hommage à sa sauverainctéspirirefisé de revenir sur ses votes; elle les a tuelle par les mesares adoptées contre elle et franchement maintenus. Le ministère pou- surtont par les arguments invoqués pour justivait aussi maiatenir son opinion en se retirant. | fier vos prétentions? L'Eglise verra passer la Il a préféré ajouter un affront à la liste de tempéte; son autorité restera debout fandis qu'il ceux que la chambre lui a fait subir depuis n'est pas certain que vos institutions religieuse l'ouverture de la session. Cette conduite est et politiques n'en soient ébranlées. Laissons à moins chevaleresque que de se retirer; mais l'une de vos gloires parlementaires, à l'un de elle est plus lucrative. Une humiliation de vos hommes d'Etat, sage, clairvoyant et sinplus ou de moins, quand on en a déjà tant su- cère, le soin de tirer les conséquences du bill bi, qu'importe! Écoutous Lord John Rus- que la Chambre des Communes vient d'a-

> " Je ne puis, dit M. Gladstone, laisser passer cette dernière occasion sans renouveler de la manière la plus soleunelle ma protestation contre le bill. A mes yeux, ce bill est hostile aux institutions nationales et surtout à la teligion anglicane, parce qu'il apprend à ente religion à compter sur d'antres appuis que ceux de sa force spirituelle et de sa vitalité, seules sources de vigueur pour elle ; il tend aussi à miner et affaiblir la loi en Irlande, il méconnoit le grand principe de la liberté religieuse sous l'empire duquel ce peuple sage et intelligent à assis d'une ma-nière permanente sa législation depuis des années ; il tend enfin à relacher et détruire les liens de la concorde et du bon vouloir qui doivent rémir toutes les classes et les croyances des sujets de la Reine. (Applaudisse-

Ce bill, en effet, scra en Irlande un objet le mépris on le signal de la guerre civile. Pas un Evêque ne se soumettra à ses prescriptions. Déjà s'organise une puissante association catholique, destinée à défendre les libertés conquises en 1829. Cette association est encouragée par les Evêques, qui tous adhèrent à bill à la Chambre des Lords ne sont pas moins qu'une souveraineté étrangère se pose vis-a-vis de notre adresseraient à l'Itlande un manifeste dans lequel ils prendraient tous le titre de leur siège. Les annales parlementaires de nos voisins | Civit-on que lord John Russell soit assez fort John Russell et de l'avocat-général, qui, l'un m'éffrent pas d'exemple d'un ministre cher-fpour traduire devant les tribunaux 29 Archeet l'autre, ont insisté pour qu'elle revint sur chant à se cramponner au pouvoir à l'aide de veques et Eveques qui s'y présenteraient es-

les suites d'un duel

On Conseils du repentir.

(Suite.)

Un soir que livre à mes reveries, je respirais l'air pur sur les bords de la Garonne, ville si pleine de souvenirs de gloire et de splendeur, un homme s'arrêta brasquement le et poussa une exclamation subite de colère Cet homme c'était Charles Durand, l'ami, le témoin de Léon à ce duel funèbre. Il vennit hate, pensant bien me trouver, et que ce soir bras et me dit que si le lendemain à midi j'étais encore à Toulouse il irait faire sa déclara- être son fils on sa mère !... tion an parquet judiciaire comme assassin duavait parsois un rire saccade qui me suisuit un remords, de tant d'insomnies, de tant de dou- je dévorais l'espace que je parcourais. Sou- vertige au voyageur ussez insensé pour en tour de moi. Un pas, un élan, et tout est

que la mort que j'avais donnée à Léon avait fait doux autres victimes, et avec un sourire grande paix avec ma conscience.

Pouvris le petit paquet qu'il m'avait remis. C'était le portrait de Léon que vons voyez là contre le mur, et la lettre que j'ai eu le triste courage de vous lire tout à l'houre et que Charles avait jointe au portrait avec une cruanté et que je contemplais machinalement cette savante. La vue des traits de l'infortuné Le on, réveilla en moi tout un océan d'amères douleurs et de sombre desespoir. Je lus cette devant moi. Il me contempla un instant lettre, demières pensées d'un homme à l'agopuis son visage se contracta d'une fureur subi- nie, et mon cœur en proie aux souvenirs si des fantômes menacants, bondit dans ma poitrine au point de la rompre. Depuis ce satal sait de ton frère ?." de me reconnaître mulgré le changement o- soir je ne connus plus le sommeil. A toutes péré dans mes traits. Il me dit avec une les houres de cette horrible nuit qui suivit sorte de cruanté que me suchant à Toulouse la rencontre de Charles et la vue du porpar un de ses amis qui m'y avait vu quelques trait du pauvre t.con De Poleymieux, je sanctuaire où l'on se décharge du fardeau de semaines auparavant il y était venu en toute voyais toujours un spectre sauglant à mes ses péchés, où les fidèles s'y assembient dans côtés Quelles sont donc ces deux autres vic- leurs joies et leurs tristesses, où on y cherche là comme tous les autres jours il n'étant sorti times, ces deux fins déchirantes que la mort un asile contre les miquités, je ne tronvais que dans l'espoir de me rencontrer. Puis il de Léon a causées? Sans donte cette infortume remit un petit paquet qu'il tenait sous son née jeune veuve que je vis tomber aux pieds fer avec moi. Et les yeax hagards, les vête-

Quand le jour fut venu je me souvins de la jambes. elliste de son ami. Ses paroles étaient acé-rées commo la pointe aigüe d'un stylet, et il ble de l'exécuter. D'abord, lassé de tant de j'allai je ne sais où, mais semblable à un fon,

mal affreux. Il s'éloigna après m'avoir dit leurs, il me vint à l'idée de rester et d'attendre l'arrivée de ceux qui viendraient m'arrèse, mais je changeai bientôt d'avis, et reunis ville de Toulouse et comme aucune voiture ne partait de suite, je me mis en route à pied. Quand j'arrivai à Muret, les eloches sonnaient à grande volce, et les fidèles joyeux et parés. entraient en foule dans l'église que les fleurs de la saison embaumaient. Machinalement j'y entrai. Et à peine me sus-je agenouillé dans la chaire, et au milieu d'un solemnel silence qui me parut lugubre, il prononça d'une les plus terribles encore: " Caïn, qu'as-tu

Je me cachai le visage dans les mains; il me sembla que c'était pour moi que ces paroles avaient été prononcées. Dans ce saint que désespoir. Je croyais que je portais l'en-

vent la pensée de la mort, du suicide vint se mesurer l'immensité. L'air et la lumière et le remords revenait toujours à moi plus terparaissait lourde à porter !...

présenter à mon esprit, mais je ne voulns pas manquent et la terre disparait à la fois. Une ter, pour me faire arrêter, condamner à mort l'envisager. Je m'engageai dans les monts haie gigantesque de sapins noirs et épais implacable il me sonhaita bonne chance et et par là mettre fin à une existence si affret- gnes si hantes et si solitaires de la Méditerra- dont les cimes se perdent dans les nues et nec à l'ocean. Je ne voyais nulle habitation, dont les premières branches s'enfuient dans Je sus attere par ses paroles, et au milieu sant ce que je pouvais avoir je partis en toute | nul être humain. Je m'engageni plus avant l'abime, melaient aux ondes tenebrenses leurs du trouble le plus grand je rentrai chez moi. hâte. C'était un pour de fête, je quittai la encore et bientôt je me vis au milieu d'un im- flots de sombre verdure... Tont était noir, mense désert où je croyais que nut pas d'hom- tout était lugubre dans ces lieux qu'il me semme n'avait jamais foule le sol. Je restai là ble voir encore ; et pourtant mon âme était plusiours jours, mais la faim se faisant sentir | pais neire encore. L'impitoyable remords me je sortis de ces lieux sauvages. Je tentaj un faisait plier sous son poids vengeur, et flétri nar dernier voyage. Je traversai la France en le chagrin, accable par le malheur j'envisatoute hate et j'allai en Suisse, croyant épron- genis le sort de ces blocs de roche qui, hier enver quelque distraction. Je me rendis dans core couronnaient ces hautes montagne et qui qu'un prêtre, déjà courbe par les ans monta la vallée de Sion et je me mis à chasser du anjourd'hun gisaient obscurs et brisés au fond matin au soir, et la nuit je ne dormais pas, je de l'abime. Le néant m'était apparu comme demandais aux philosophes et aux sages an- un refuge. De hauts sapius, morts dans un poignants qui se dressaient devant moi comme voix terrible en se tournant vers moi ces paro- ciens et modernes un peu de consolation et seul hiver, comme une joyeuse vie en un jour, un pen plus de matérialisme. Je me lançai balançaient autour de moi leurs tête deponitdans tontes les jouissances matérielles, mais les, hier encore si belles et si vetues. Le petit cette dernière déception fut bien vite envolée pâtre me précédait de quelques pas. J'arrivai à un endroit où le sentier s'ensonce dans rible et plus menagant. Oh! que la vie me le flanc d'un rocher et la, on se trouve en présence d'un précipice dont on n'a jamais pu Un jour, après avoir longtemps erre dans les mesurer la profondeur. Seulement l'on enmontagnes où à chaque pas s'ouvre un préci- tend l'eau qui mugit et qui écume bonilpice, un abime sans liu, je m'en revenuis seul lonner au fond de l'abime. Un silence efavec un petit patre que j'avais rescontre en rayant se faisait entendre autour de moi. ronte; je travorsais une gorge profonde et Je m'arcetai et contemplai le gousire. Pourde son mari an moment où il expirait; et pent ments en désordre, je me frayai un passage obscure, crensée entre deux chaînes de hautes quoi toujours d'sfèrer? pensai-je; ne suis être son fils on sa mère !... au milien de la foule et je m'enfuis à toutes montagnes, dont les cimes inclinées, mena- pas un homme mori et sietre?... et ma vie obscure, creusée entre deux chaînes de hantes quoi toujours d'fferer? pensai-je; ne suis çaient de s'écrocler au fond du precipiee, où n'est elle pas mi le fois plus redoutable que un effroyable torrent fait entendre sa voix la mort la plus affreuse?... l'étais ivre de demugissante à une profondeur qui donne le sespoir ; i me semblait que tout tournait au-

Nous sommes moins rassurés sur les conséquences du bill en Angleterre. Les catholiques ar glais discutent depuis neuf mois sur ce qu'ils devaient et pourraient faire, sans avoir pris aucun parti. Ils comptent exclusivement sur l'Irlande pour les tirer d'embarras ; mais nous craignous bien, s'ils ne s'aident pas, que l'assistance du Ciel et celle de l'Irlande ne leur soient données en vain. Les catholiques anglais n'ont formé ni association de résistance, ni même formulé une déclaration de principes, et c'est cependant la cause de leur église qui est en jeu. Si l'Irlande résiste aussi conragensement et anssi unanimement qu'elle promet de le faire, aussitôt le l'arlement déclarera minsi qu'il est tejà très-disposé à le faire) que " la loi ne s'étend pas à l'Irlande, où d'anciens usages restent tolères." Que deviendra ators l'Angleterre? Il serait temes que les catholiques anglais avisassent à la situation nouvelle dans laquelle le bill de lord John Russell va les placer.

Chambre des Communes. - Séance du ler juillet .- Le marquis de Blandford demande qu'une humble adresse soit presentée à la Reine pour qu'elle daigne prendre en considération l'état de détresse spiritueile où se trouvent l'Angleterre et le pays de Galles. Sa Majesté vondrait bien ordonner l'adeption de mesures pour venir plus efficacement en aide nux besoins spirituels du peuple et pour un développement du système paroissial correspondant à l'accroissement incessont et rapide de la population, à l'aide des ressources de l' Eglise anglicane elle-même. Comme moyen de romédier au mal existant, l'orateur propose de créer protostant. de nonveaux évêques sans fonctions politiques et de bâtir six cents nouvelles églises. Cela nécessitera une depense de deux millions sterl., qui serait trouvee pour moitie par des sonscriptions et dons volontaires, et pour l'autre moitié par la vente d'une grande partie des prestations au bénéfice du lord chancelier. (Applaudissements.)

Cette motion est appuyée par lord R. Grosvenor.

M. Hume demande, à titre d'amendement. la production d'un compte de toutes les terres, maisons, mines, dimes et autres propriétés de toute espère appartenant à l'eglise d'Angleterre, à tout évêche, tout corps capitulaire, avec détails sur les propriétés et les baux, etc.

Sir B. Hall: Les évêques de l'eglise anglicane jouissent de revenus surabondants et dis- glise de Rome, a annoncé son intention de proportionnés avec leurs positions. Les évêques ne devraient pas être autorisés à sièger dans la Chambre des Lords. Le Parlement devrait avoir la haute main sur tous les revenus de l'eglise, et les répartir de telle manière que pas un évêque n'eût des émoluments supérieurs à ceux du premier ministre, ni aucun curé moins de 200 hv. sterl, par an.

M. A-J. Hope dit que ce ne sont pas de nonvelles églises qu'il fant, mais de nouveaux membres du clergé pour le service.

Sir G. Grey : Je ne vois pas ce que l'on obtiendrait de plus à l'aide de cette adresse proposée, que ce qui a dejà eté fait par des commissions et des mesures déjà examinées par le Parlement. La vente des prestations est une question si sérieuse qu'elle demande une consideration toute particulière.

Le ministre est d'avis que cette question doit être reponsée par l'adoption de la question prealable. Quant à l'amendement de M. Hame, s'il fallait attendre tous les rensei-gnements qu'il désire, on ne serait pas prêt La retraite annoncée de M. Baldwin, celle droit que possède M. Brown de proscrire tout d'arriver à une solution.

Sir R. 11. Inglis: Je ne peux laisser passer M. Lafontaine qui, passé la se sion actuelle vile et religieuse?—Le Globe n'a aucune exporter apporter appointe les observations de sir B. Hall, des chambres, ne comptera plus parmi les qui tendent à jeter de la défaveur sur les diministres, annoncent des modifications méviclasses movennes et pauvres.

M. Goelburn proud également la défense des évéques att qués par sir B. Hall.

M. Home ayant retiré son amendement, La motion est, en effet, adop ée.

MELAYGES RELIGIDUS.

MONTREAL, MARDI 29 JUILLET 1851.

Première Page :- Les sceiétés secrètes er Hollande. - ANGLETERRE: - Chambre des Communes: Détails relatifs au bill sur les Titres Ecclesiastiques.

Femilleton :- Les suites d'un Duel. (Suite).

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On écrit de Florence au Times:

" Le Pape a pourvu à plusieurs évêchés d'Angleterre, confermément à son decrôt du 29 septembre dernier pour l'établissement de la hierarchie romanne. Voici les noms des titulaires : 1°. Le rév. Dr. G aut, du Coltège anglais, à Rome, Evê pre de Southwark; 2. le rév. Dr. Errington, proma un siège de Plymouth; 3 7. fe rev. M. Turner, à celui de Salford; 42. le rèv. M. J. Browne. de Sedegwith-Park, est nommé au siege de Schrewsbury ; 5 ° . le rév. M. Burgess, à Clifton, en remplacement da Dr. Hendren, promu à Nottingham. Ainsi, le Pape n'a pas peur du bill de lord John Russell.

—Il y a peu de jours, M. Duroux, grand-vicaire de monseigneur l'Evêque de Tulle, a rechientre ses mains l'abjuration d'un joune ouvrier du Vivarais, qui appartenait au culte

-On lit dans l'Osservatore romano du 28

"C'est avec plaisir que nous annouçons que Mlle Edmonds, Anglaise, a abjuré, le 16, Talbot, et que le 26 le sacrement de confirmation lui a eté administre dans l'église de St. Jean-et-Paul par S. E. le cardinal Cagia-no de Azevedo."

-Le 2 juillet a en lieu à Gênes, dans l'é glise Sainte-Catherine, le baptême solennel, le M. Jean Turletti, Hongrois, ne à Seghedin, âgé de trente et un ans.

-Le Rev. J. R. Shortland, qui a été pen-dant quelque temps vicuire de Suinte-Marguerite (Leicester), dont le pasteur avait quitté l'église d'Angleterre pour entrer dans l'Esuivre la même voie et d'abandonner sa cure pour s'adjoindre à la communion romaine. Le Rev. Charles Gutch a accepté la charge de l'Eglise du Sauveur, récemment célèbre par l'abjuration de ses cinq ecclésiastiques. La nomination appartient de droit au Docteur Pusey et autres administrateurs.

BULLETIN.

La situation.—Polémique déclamatoire.—Le revirement du Toronto Globe et les doctrines de M. George Brown .- Confédération des Provinces Anglo-Américaines. -M. Sherwood et les rapporteurs de la Chambre. - Les discussions parle mentaires .- Réformes projetées .-Le bill de la représentation.—M. Watts et M. Boulton.—Prorogation du Parlement—Dernières nouvelles parlementaires.

gnitares de l'eglise auglicane. Je crois qu'il tables dans le personnel du cabinet, pent-être | Globe a vu lui échapper la représentation du ser légèrem ent sur coux de la portion minisn'est pas en Europe une église qui ait fait aussi dans l'attitude du parti libéral. Ainsi, comté de Haldimand, mais à ce petit malheur térielle de la Chambre, ou même à les plus que l'église anglicane dans l'intétét des deux circonstances accidentelles produisent s'en est joint un autre : celui de la suppresdes résultats dont nous n'attendons rien de sion de certains bénéfices en jobs typographifuneste ou de désavantageux aux intérêts que | ques. Il n'en faut pas d'avantage pour | Sherwood. Ce dernier fournit une explication ges jus ju'à ce moment en faveur du Bas-Ca- qu'il y a pour le Globe d'abritre l'inflaence des l'un des rapporteurs, qui, au lieu de justifier sir G. Grey déclere que s'il est bien entenda mada. Nous croirions à ce malheur plutôt canadiens-français.—Il y a principalement M. Sherwood, rapportit qu'en effet celurci que l'adoption de la motion du marquis de dans le cas où, selon les espérances de nos deux choses que veut le Globe et dont il pres- avait demandé un rapport complet de ses dis-Blandford n'implique pas fortement l'admis- pessimistes politiques, la déchéance absolue crit aux électeurs d'exiger la réalisation de sion du principe de la vente des prestations, il (du cabinet serait amenée par ces circonstan- lleurs candidats aux élections proclaimes ne s'opposera pas à l'adoption de la motion, ces que nous rappelons. Il est impossible l'l'abolition de tout octroi à des églises favori | des membres apportement a côté ministériel" de ne pas convenir que les homa es non sées' et l'emploi des réserves du clergé à des de la Chambre. Le fait était constant. On ge et le reste pour trois jours d'indemnité. Il veaux par lesquels s'opérerait une rénovation fins d'éducation ou d'utilité generale, par voie ne contesta pas à M. Sherwood le droit qu'il s'en suivit des récriminations personnelles complète du ministère, on bien adhéreraient de sécularisation."—Il veut d'abord séculariser avant indubitablement de se procurer des tres amères.

prédécesseurs, et, en ce cas, acheveraient ce que ceux-ci ont commencé dans des conditions supposées égales; ou se traceraient une ligne de conduite absolument différente, et, dans cette hypothèse, il est aisé de calculer d'avance quelle serait et netre position et ce que nous

decrions en attendre. Les partisans décidés du bouleversement politique ont-il songé à cela? S'ils y ont pensé. ils n'ont pas tout dit; il leur reste à déclarer quels hommes it nons faut, ce qu'ils doivent faire, quels moyens ils adopteront pour opérer un plus grand bien. Cette utile déconverte. il faut l'espérer, ne se fera pas longtemps at-

Nous ne parlons ninsi que dans l'idée de quel ques déplacements possibles dans une combi aison ministérielle; cependant, les modifications déjà prévues ne poussent point nécessaire ment à cette conséquence. Rien ne fait voir l'impossibilité pour le ministère de demourer politiquement ce qu'il est en comblant le vide des sièges vacants. Nous serons, au reste prochainement renseignés sur ce point impor-

La polémique du parti qui Jeclarie perpemellement en dehors da possible en fesant un crime aux ministres de ne pas souscrire aux singularités, qu'il imagine, ce parti semble en ce moment, par le peu de rectitude de ses assertions, par le langage dont il se sert. donnor en petit la mesure de ce qu'il serait s'il devenait un jour dominateur et intetre. Ce fait n'échappe pas à l'observation de quipopulaires le ton de décence qu'exige la di-

gnité d'une telle cause. La presse haut-canadienne retentit encore de la volte-face que vieut, d'opérer contre le mie protestantisme entre les mains de Mgr. nistère le Teronto Giobe, dont le sort, à ce qu'il paraît, est d'alterner dans sa politique dès que e parti qu'il a sontenu n'accorde ricu à ses furears. Le Globe est pres ju'une exception dans le journalisme canadien. Le sentiment qui domine à peu près tous les untres duns la personn. de son redacteur, M. George Brown, est une haine invétérée contro la croyance catholique. C'est à cette disposition funeste, que n'accuse que trop fréquemment la redaction de se feuille, qu'il fat il y a peu de mois reponssé par les électeurs du comté de Haldimand. Membre de l'église presbytérienne, M. Brown saisit avec empressement la circonstance dans laquelle se produisait le bill contre les titres ecelésiastiques en Anglererre, pour déceumer à ropos de tont contre l'église catholique. Cette croisade du Globe dont le but était de susciter en Canada le ferment des discordes religienses s'accordait peu avec la justice et tendait à léser dans son intérêt le plus cher toute la population catholique du Bas-Canada dont le Globe avocassait, d'un autre côté, les intérêts politiques. Cette position anomale de la feuille presbytérienne devait finir par le revirement que nous lui voyons effectuer depuis près de deux semames.

Le Clobe est décidément acqu's à l'opposition Chose remarquable, c'est que M. Brown hait aussi cordualement les anglais, parce qu'ils parce qu'ils sont catholiques. Il n'est pas moins singulier de le voir confondre tout dans sa haine en se proclamant le défenseur Quelques faits récents donnent à la situa- des libertés civiles et religieuses. Est-ce un prinon moins importante pour le Bas-Canada de | ce qui n'est pas elle, au nom de la liberté cila majorité parlementaire a sontenus et proté- démontrer invinciblement la nécessite et lut à l'Assemblee une lettre de M. Penny,

à la politique équitable et libérale de leurs dans le Haut-Canada, puis niveler, s'il le peut de cette manière, par toute la province.

Au reste, pour indiquer no total le nombre de piliers sur lesquels le G'obe entend asseoir son édifice politico-religieux, en voici la gradation:

" Point de réserves!

" Point de rectories! " Point d'allocations sectaires!

" Point de corporations ceclésiastiques! " Point d'écoles sectaires!

" Point de distinctions ecclésiastiques quelconques !"

Venu d'ontre-mer pour tenter fortune au Cana da, M. Brown se croit appelé à réformer bien des choses par un remaniementde fond en comb'e Pour le moment, ce ne sont là que des menaces da Globe par rapport aux canadiensfrançais.

Maintanant que le Globe a retiré son appui du cabinet aemel, il n'y a que des conjectures à faire sur le non de son successeur enril n'est guère à présumer qu'il n'en ait pas. Un correspor dant de Toronto écrivant à la Gazette, désigne l'Examiner commo le remplaçant du Globe en qualité d'organe avoné du gouver-

La confédération des provinces est un projet auquel tient encore sérieusement certain parti, et que des journaux renvoient simplement aux calendes gree jues. Une feuille anglaise du Hant Canada avançait dernière ment que cette confedération était désirée opar la grande majorité du peuple du Canada.? S'il fant être véridique, avouons qu'il n'en conque aime dans la discussion des droits est rien. Disons aussi, pour le même motif. que M. Sherwood a parlé de ce projet dans l'assemblee legislative, il y a bien quelques semames, et que la Gazette de cette ville en a fait son œuvre colossale. Deax autres députes, à part de M. Sherwood, MM. Merritt et Boulton (de Toronto), ont aussi aborde le sujet, et M. Howe, dans un discours qu'il a prononcé à Québec à l'occasion du clemin de fer projeté entre Halifax et Québec, n'a pas dissimulé son opinion qu'une telle contreprise facliterait l'union politique des provinces auglaises de l'Amérique du Nord. M. Hincks. de son côté, s'exprimant à cet égard dans l'assemblee, lorsau'il y fut question de la retraite de M. Baldwin, a densure tente tentative qui numit pour effet de porter atteinte a notre constitution actuelle, soit par la rupture de l'Union des deux provinces du Canada, soit an moyen de la reamon de tontes les antres en une seule confédération. Ce plan de confedération paraît être regardé de bon œil dans le Reut-Canada. La presse, en le discutant, s'autorise avec complaisance de l'opinion de lord Durham qui, le premier, le fit valoir dans son rapport sur le Canada. Telle est l'état de l'opinion sur cette grande idée, a laquelle la Ligue veut donner un corps. nidée en cela de toute l'influence du Montreal Gazette qui, l'un de ces jours derniers, invitait candidement les canadiens-français à se soumettre avec abandon au sacrifice certain de leur nationalite, pour le succès de l'intreprise. Un jeune correspondant du Canadien pense bien différemment, paisqu'il croit que cette sont anglicans, que les canadiens-français, même nationalité trouverait la appui et sauve-garde. La question est : lequel Je ces deux sentimens oprosés ,se trempe?

Une querelle de nots n été amenée dans l'assemblée par un différend survenu entre M. Sherwood et les rapperteurs de la Chambre. Ce représentant était accusé par M. Richards, d'avoir feit à ces éccivains une proposition per omettre tout-à fait. Le Globe avait luimême publié cette accusation contre M. cours et de esupprimer outent que le rappor- [11, J. Boulton, qui avait dit qu'il était venu là tour le voudrait, on qu'il serait possible, ceux

rapports aussi étendus qu'il le voulait, pourvu qu'il n'agît pas de sorte à faire supprimer une portion des débats qu'il était de l'intérêt du public de connaître en entier. Cependant, après quelques remarques dans ce sens de la part de M. Hincks, l'affaire en est demeurée là. Cette d'ifficulté était provenue des infidélités commises par les rapporteurs relativement aux discours qu'ils annotent. Le Colonel Prince a fait contre cux, à cette occasion, une sortie furibonde. Le Colonist a pris leur défense en disant que les représentants s'abusaient eux-mêmes, s'ils croyaient que c'était pour eux que les rapporteurs travaillaient; qu'ils écrivaient pour les journaux dans l'intérêt de leurs lecteurs et non pour la satisfiction personnelle des députés ; que ceux-ci n'ont pas le droit de se créer fortune et popularité aux dépens des journaux qui seuls paient les rapporteurs, et moins encore de prescrire à ces derniers ce qu'ils ont à faire. Ce différend, à ce qu'il paraît, ne sera pas de sitôt terminé.

La présente session legislative est, comme les précédentes, caractérisée par des discussions qui, de la part de deux ou trois membres, semblent être calculées pour leur contentement personnel. M.M. Boulton et Mac-Kenzie ne rendent guère efficaces pour la province les reformes radicales qu'ils proposent et dont plusieurs ont le défaut d'êtr : radicalement impossibles. L'une des dernières propositions de réforme est venue le Sir A. Me-Nah; elle se rattache à la liste civile, exprime que les réductions déjà opérées par le Gouvernement dans l'échelle des appointements des officiers public , sont in uffisantes, et suggère une investigation minutieuse dans les divers départements administratifs. C'est vendredi soir que le bill sur la représentation a été pris en considération par la chambre, sur une motion faite pour sa seconde lecture. MM. LaFontaine, Hincks et Price ont soutenu cette mesure quia été combattue par MM. Papineau, H. J. Boulton, H. Smith et MacKenzie. Les ministres ont déclare n'avoir ancune objection à l'amendement du bill dans quelqu'une de ses parties, en comité. La Minerve parle de l'espoir que l'on entretient en faveur de l'adoption de cette mesure par une majorité des deux tiers de la Chambie.

Il s'est passé dans les coaloirs, du parlement une scène d'assaut et batterie entre le representant Watts et le représentant Boulton, le premier ayant voulu venger par une voie de fait sur le second l'offense dont celui-ci s'était rendu coupable envers M. Watts en lui attribuant comme un mauvais procédé le simple fait d'avoir retiré du greffier de l'Assemblée une somme pour frais de transport et indemnité de son assistance à la Chambre. Cette affaire a été la matière d'une interpellation adressée à M. Watts qui a fait apologie quant au mode qu'il avait eru devoir choisir pour se faire à lui-même justice, et s'est disculpé, par rapport au fond, d'une manière à s'épargner la repression, et non point à pallier ce qu'a de scandaleux un pareil incident an sein d'une légis-

Il est question de proroger le Parlement le 10 du mois prochain. En ce cas, il est probable que beaucoup de mesures seront empêchées, et que d'autres restiront en chemin.

Les derniers rapports parlementaires ne communiquent rion d'important, et nous ne savons rien encore du jour auquel les débats sur le bill de de la représentation viendront à

Parlement Provincial.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE (Rapports Télégraphiques.) Toronto, 23 juillet.

Hier soir, a près l'expédition du rapport télégraphique., le bill pour saisir les effets des débiteurs qui quittent la province a eté la pour

la t orsième fois, M. Watts attira l'attention de la chambre sur des remarques faites récemm at par M. trois jours, avait recu vingt huit louis, -dont vingt cinq et demi pour les dépenses du voya-

et parsemée de guirlandes et de fleurs. Jupourquoi hésiter à la rejeter Join de moi?

bond dans l'espace.

chute. A vingt pieds du sentier, un arbre, tendis... sorti des fentes du rocher barrait la longueur l'eau du torrent qui roulait des troncs de sapins et des rocs brisés. C'était un chaos affreux où tout se confondait au milien d'une obscurité effrayante. Je contemplai avec ! vieux trones blanchis et fracassés, les pierres décacmées des montagnes par l'avalanche, ics hautes herbes aquatiques, et par dessus tont des animaux venimeux. Je frétout cela. Cette reflexion me sit tressaillir, "actions, de tes puissances ne lui échappe, et

fini pour moi! La mort m'apparut belle alors | comment faire ! Il n'y avait aucune issue. Le gouffre au dessous de moi et au dessus un Peut-être le jeune pâtre qui s'appercevra de chercher, pensai-je, et alors je l'appellerai. vint machinalement errer sur mes lèvres. Mais un obstacle imprévu m'arrêta dans ma | Je serrai done l'arbre encore plus fort et j'at-

C'etait là où Dieu dans sa miséricorde m'atdu précipice. Je tombai au milieu de cet ar- toudait. Une voix inconnue s'éleva dans bre, unquel je me cramponnai convulsive- mon âme et sembla me dire : " Au delà de dans les profondeurs des rochers, des forêts et lants. Leur instinct leur disait, sans doute, ment. Là, je pus veir l'abime dans toute son " la mort tu ne crois trouver que le néant. des abimes. Pen à peu l'aspect du ravin de- que bientôt je ne serais plus qu'un cadavre ; horrent. Il n'y avait rien sous moi, rien que |" Détrompe-toi, c'est une erreur bien coupable. | vint si horrible que je formai les yenx. Tout- et ils attendaient patiemment l'honre où je le vide! Et à mille ou onze cents pirds de "Si tu achèves ton désir de suicide tu vas te à-coup le vent s'eleva, et l'ouragan se déchaî- roulerais au fond des flots. profondeur, coulait en grondant et en santant " tronver sace à sace avec un Dien juste et | na en voilant tout ce qui étai autour de moi.

" Tandis que les peuples ont cru a un ave-

Le ciel était devena plus sombre ; le soloil près de la mort la plus affrense!... voilé par d'épais nuages, ne jetait plus que Je regardais en fremissant des oiseanx des lueurs passagères et lugubres. Des bruits de proie, perchés tout prés de moi, et qui fietranges et d'étranges clameurs grondaient xaient sur moi des yeux immobiles et étinge-Firrité, qui te demandera compte de l'emploi | L'arbre qui me portait fut longtemps balancé | j'entendis la voix du jeune pâtre qui, inquiet que tu as fait de ta vic. Que répondras-tu ? sans que j'épronvasse de grandes incommodi- de ne plus me voir, était alle en toute hate tés, mais plus tard, quand la tempête eut é- au couvent tout prês de là, chercher des senir futur, tandis que les plus beaux génies, claté dans toute sa fureur, il se courba avec cours. Il revient donc accompagné de bons dais qu'était cette religion qui enfantait de si effroi les ondes troublées de ce torrent, les "les hommes les plus profonds ont toujours des secousses terribles, pour se redresser avec religienz qui tous se mirent avec ardeur à n- grands profiges. Et tous ces exemples si sa-" proclame l'immortalité de l'âme, tu voudrais, des secousses plus terribles encore. Je pous- nir leurs efforts pour me sauver, convainens 'ioi, te tromper au point de croire que tout sai un long cri de détresse, car je sentais ve- que j'avais été victime d'un accident involonest matière chez toi? Ah! malhenreux! tu nir le vertige, mais ma voix impuissante se taire. Je me gardai bien de les sortir de cet- commençai des lors à vouloir connaître cette "ne sais donc pas que Dien existe, qu'il te perdit dans la majestneuse harmonie de l'ora- le pieuse errenr; ces hommes si bons, si saints mis en pensant que mon corps allast alimenter voit, qu'il te suit partout; pas une de tes ge. Quelle poitrine de géant aurait pu lutter n'auraient pas compris celui qui de tous les avec le bruit des vents qui s'engouffraient crimes révolte le plus la nature. mes cheveux se dresserent sur ma tête, une " tu seras condamné à des supplices affreux dans le ravin des vieux troncs que fracassait | On me jeta une corde qu'on me cria de nousueur froide inonda mon front, mes yeux s'obs- " qui n'auront point de fin. Tu ne sais donc la tourmente, les cascades qui grondaient dans er solidement; puis une seconde fut préparée curcirent, je crus lacher les branches que j'u- " pas, maudit, que tes blasphèmes et tes dé- les bois? Un nouvenu danger redouble ma ter- à la hâte en forme d'echelle que je suisis avec vais si étroitement serrées. Oh! dans ce mo bauches ont attiré sur toi les malédictions de reur. Un bloc de rocher dont j'avais aperçu les la vivacité que donne la fièvre. A poince eus-

"Co sang retombera sur ta tête, ta seras me avec un bruit affician. Puis un second 'mandit et pendant toute une éternité tu bloc, pais un troisième. Un craquement ter quatre religieux qui s'empressèrent de me semais le suicide ne s'était montré à mes yeux rocher droit et lisse impossible à franchir. A l'é souffrims des supplices incroyables In- rible se fit entendre et j'ent adis l'arbie, mon courir. Je voulus les remercier, mais mes sons des attraits plus flatteurs ... Puisque la près avoir promené un regard épouvanté sur l'esersé, pleure ces crimes, gemis-en et fais seul refuge, plier brusquement, et tout aussitôt forces étaient tellement épuisées dans cette vie m'est devenue intolérable, m'écriai-je, tout ce qui m'entourait je résolus d'attendre. "pénitence si tuyeux que Dieu te pardonne." je le vis fendu à sa base... "Mon Dieu! quel lutte contre la mort que je tombai évanoui Pour la première fois de ma vie, peut-être, moment fut celui ei, et combien votre servi dans les bras de ceux qui me portaient se-Et les yeux sermés, je m'élançai d'un seul ma disparition viendra t-il sur ses pas pour me je pensai à Dieu; je crois même qu'une prière teur qui ne voulait pas encore s'adresser fran- courset qui m'avaient sauv . Quelques heu-I chement avec confiance à votre bonté se vit

Quelle fat ma joie et mon bonhenr quand

ment là la vie me parut douce et heureuse; la rocconnais, et que le saug la mature reprenait ses droits. Je cherchai a- lors à sortir de cette périlleuse situation, mais de contract de cette périlleuse situation, mais de contract de cette périlleuse situation, mais de contract de cette de contract de c

Quelques instants après, j'étais entouré de res après cette rencontre, je me réveillai d'un sommeil profond dans un vaste appartement, proprement amouble. Près de mon lit était un prêtre vénérable qui priait en suivant les pulsations de mon cœur. Je sus bientôt que j'étais dans la maison du grand Saint-Bermard où ou m'avait transporté avec beaucoup de

Je passai là plusieurs jours en attendant que ma santé fut remise. Je sus souvent témoin de l'abnégation et du dévouement des saints religieux qui habiteut ces contrées stériles, sauvages et glacées, et souvent je me demanlutuires joints à la solutude qui m'entourait firent rentrer l'espérance dans mon âme et je religion à qui j'avais prodigné tous mes sophismes. J'eus de fréquents et longs entretiens avec les bons religieux qui m'entomaient, et bientôt je pus voir et comprendre cette même religion. Pourtant je n'étais pas encore convaincu et je refusais de me rendre à l'évidence et longtemps encore je cherchais des consolations et des espérances où je ne devais

Dans la séance de ce matin, sur motion de Phon. M. Price, la chambre se forma en comité général pour prendre en considération l'àpropos d'approprier une somme annuelle de £1,000, sur le casuel et le revenu territorial pour l'usage des Indiens du Bas-Canada, avec sans avoir adopté de résolutions et sit rapport comme devant sièger encore vendredi.

M. Prince demanda au ministère si c'est son intention de faire des changements à la loi des cotisations pour ce qui regarde les marchandises et fonds de magasin des marchands et commerçunts.

M. Hincks dit que c'est l'intention du ministère de faire quelques changements, mais non pas de la nature de ceux que contemple Phon. membre.

Sur motion de M. Smith de Durham, il fut résolu de présenter une adresse à Son Excellence pour obtenir un rapport relatif aux syndies des chemins à barrières de Québec. Sur motion de M. Smith de Fronteine, il

fut résolu de présenter une adresse à Son Excellence demandant copie du rapport du chapelain catholique romain du pénitentiaire provincial, pour l'année dernière, et la correspondance entre cet officier et l'inspecteur.

M. Boulton demanda au ministère s'il avait intention d'ériger le territoire cedé dernièrement au gouvernement par les sauvages du côté Nord du lac Supérieur, en un comté, et de nommer un juge de comté pour cette lo-

M. Price répondit qu'une mesure serait bientôt présente à cet effet.

Sur motion de M. Sherwood il fut résolu de présenter une adresse à Son Excellence demandant copies d'un correspondance relative a la réclamation de M. Arthur Roburck; et nne adresse demandant information sur l'étendue ou la largeur fixée par le gouvernement, par rapport an chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlanti que.

Sur motion de M. Leurin, il fut convenu de présenter une adresse à Son Excelience pour obtenir copie du rapport de l'inspecteur au domaine de Sa Majesté à Québec, relativement à certain chemin dans le comté de Lotbimère.

Sur motion de M. McKenzie, une udresse fut votée à Son Excellence, pour avoir copies de certaines lettres-patentes royales relatives aux évêchés protestants de Québec, de Montréal, et de Toronto, et à l'Archevêque catholique romain de Québec, et à l'évêque catholique de Montréal.

Sur motion de M. Cauchon, il a été résolu en comite d'autoriser les syndics des chemins à barrières de Québec a émettre des débentures au montant de £4,000 pour acheter et rebâtir le pont Montmorenci.

Dans la séance de ce soir (23 juillet) la chambre a été occupée à recevoir le rapport

du bill du pénitentiaire. M. McDonald de Kingston proposa divers amendements qui furent perdus, à l'exception d'un seul qui est " que la clause permettant à un magistrat d'imposer une amende aux témoins qui n'apparaitraient pas devant les inspecteurs, soit amendée en pourvoyant à ce que le mugistrat ne soit pas lui-même un des inspecteurs."

Le 11 juillet, ent lieu dans les salons d'Astor House, à New-York, un grand banquet offert à l'Archevêque Hughes par les catholiques de New-York. Les convives etaient au nombre d'environ 200. Au banquet des lettres d'excuse ont été lues venant de l'Hon. Daniel Webster, Henry Cay, Washington Hunt, Lewis Cass, Winfield Scott et autres, qui n'avaient pa y assister.

Il s'est produit au sein de l'assemblée icgislative de France le 7 juillet, un incident d'où ressort pour certains positiques du Canada une moralité instructive. Un député montagnard, M. Cassal, dépose une pétition venue du Haut Rhin et demandant le rappel de l'acte inconstitutionnel du 31 mai. C'est ainsi qu'etait qualifiée dans ce document la dernière foi étectorale qui à restreint celle du suffrage universel. Le général Bedeau, qui presidant l'Assemblee, fit remarquer an député que ce langage était lui-meme inconstitutionel. Est-ce que par hasard,"-dit un des journaux rapporteurs de la scance, - il y a dans le département du " si l'Assemblée n'est pas juge de son man-" dat, quel est le citoyen investi du droit de le " rappeler à l'ordre! Cette prétention des par-" tis de se mettre au dessus des decisions du " pouvoir législatif n'est, sons une forme a-" doucie, que le droit d'insurrection. M. Be-" dean l'a bien senti, et l'Assemblée nationale " l'a compris comme lui"

Cette leçon vant bien une pélition, sans doute.

Il paraît que le Major Johnson est chargé par le Genvernement d'organiser un corps de police qui aura charge de surveillance sur les quais. Cette nouvelle gendarmerie est depuis longtemps jugée nécessaire.

Une souscription au montant de £17 a été offerte à l'azile des orphelius de St. Patrice Par les soldats du 20e régiment. Si l'on considére l'exiguité de leur solde, observe à ce sujet le Pilot, ce noble procédé vant des volumes d'éloges en leur faveur.

à quatre heures, un témoignage de gratitude par le don d'un servec à thé en argent d'une riche eiselure et du fini le plus beau. Les 340,000 acres de terres, mais le comité se leva articles dont se compose l'offrande sont l'outvre de M. M. Savage et Lyman, orfèvres de cette ville. On lit sur la cafetière cette ins-

"Offert par un nombre de citoyens de Montréal et des envirors, à John Leeming. éer., en témoignage de ses efforts intelligents. zélés et infatigables, comme sécrétaire de Pexhibition provinciale industrielle, tenne à Montréal en octobre 1850, en relation avec l'exposition des arts de toutes les nations,

Grâce aux soins du comité de Persévérance des Réchabites, les membres de cette association de tempérance et autres personnes se promettent un voyage de plaisir pour l'agrément duquel l'argent n'est point epargné. Le but de la promenade, dont le jour est fixé au 5 noût, est le village de Lavaltrie, et le vapeur qui les y transportera est le Highlander. qui a été loué expressément pour cet of jet de la compagnie de transport de la malle du Hant-Canada. Le départ aura lien à 10 heures du matin; le retour, le soir à 8 heures.

Un r froidissement singulier de température succédé aux ondées intermittentes des quatre derniers jours. Le firmament (si ce pronostic cesse d'être trompeur) reprend une sérénité qui semble promettre une continuité de beaux jours. On prétend que la surabondance des pluies récentes a été unisible aux foms coupés et qu'on n'a pu les engranger. Les apparences de récolte sont en général favorables. Nons voyons par nos échanges qu'il en est de même dans les provinces inférieures, et dans les Etats voisins.

On a en l'obligeance de nous communiquer des renseignements sur le cour d'études actuellement suivi au Petit Seminaire de Ste. Therèse. Nous ne manquerous pas d'en faire usage pour le compte-rendu que nous donnerons dans notre prochaine f'uille des efforts que fait cette Institution pour douner à la jeu nesse une instruction conforme à ses besoins.

EUROPE.

Le déponillement des journaux apportés par | neur de ces résolutions. 'America, dont nous signalames vendredil'arrivée à New-York, n'ajoute presque rien aux faits déjà annoncés, si ce n'est un discours de Louis-Napoléon à Beauvais lors de l'inauguration d'une statue érigée en l'honneur de Jeanne Hachette, et le rapport de M. De Tocqueville sur la révision de la Constitution dont véent que pen d'heures à ce lâche assassinatnous publierous au moins une analyse dans le prochain numero. Nons dirons seulement ici que le discours du President a Beauvais a été commenté en seus divers par la presse, et que cette dernière excursion elle-même de Louis- dehors les meubles du malheureux MelNay, Napoléon a douné lieu aux démonstrations les plus empressées pour sa personne.

La Bourse a perdu un peu de la sécurité qu'elle montrait dans les derniers temps, par coroner a été suivie du verdiet de "mourtre l'approche du moment décisif amené par la volontaire," et Mason attend en prison son ju présentation du rapport de M.De l'ocqueville. gement pour les procha nes usas s.

cosmopolite, dent feraient partie des personnes vages qui, en mai dernier, se presentèrent a appartenant à tontes les nations, et qui nurait Robert Pegley, juge de paix, et, sur la prenve pour but de resserrer les liens de fraternité qui unissent entre cux tous les peuples. Comme annexe à ce cerele, on organiserait une bibilo hèque cos nopolite, unique au monde. Le President de la république a, dit on, donne son approbation à cette création qui peut produire d'excellents resultats.

Haur.Canada.

M. George Brown, du Toronto Globe, réclame contre l'intention qu'on lid a prétée de vouloir se porter candidat au comié d'Oxford. concurrentment avec M. Hincks.

-La salle St. Laurent à Toronto, a été mercredi (25 juillet) le theâtre d'une nonvelle emeute, produite encore par les partisans de la sécularisation des réserves du "Haut Rhin une autorité chargée de réviser | clergé, dont l'un des plus chauds sonteneurs "les décrets de l'Assemblée nationale? Et est M. G. Brown. L'assemblée avoit été annoncée par de nombreux et gigantesques placards: elle se forma dans la soirée et devint fort compacte; le trop-plein de la salie de rennion empêcha même un grand nombre de personnos d'y avoir accès, et elles durent y renoncer. On proceda naturellement par des discours: quelques ministres et d'antres arriva hier du Canada, et fut honoré par ses de la religion ne paraissent pas avoir agi sur citovens séculiers mélèrent ensemble la concitoyens d'un feu d'artifice. Lis assure 5 enkins il espère plus de la police qui l'avait théologie et la politique à propos de réserves. Tandis que l'un d'eux, M. Burns, parlait encore, des acclamations et des cris bruyants velles élections aurait immédiatement lieu et apprirent l'arrivee d'un rassemblement du rassemblement du parti favorable à la destina- d'une session. L'agitation augment au sujet tion religieuse des réserves, c'est-à-dire, hos- du chemm de ler. tile à leur sécularisation. Les individus qui le composaient étant en nombre, essayèrent de pénétrer de vive force dans l'enceiate où velles. précédait la réunion, mais un piquet de police. là présent, les en empêcha. Ce tumulte, mennçant à l'extérieur, consterna l'assemblée. L'assistance n'accordait même plus la moindre attention aux procedés tant elle était do- cie et promet d'indemniser le cultivateurs de sur la place jette une clameur immense et onminée par la frayeur. Beaucoup de personnes s'étaient néanmoins esquivées aux premiers symptômes de danger. La position des | 30 Juin fait preuve d'une forse augmentation. agents de police en dehors des portes était peu rassurante. La foule se pressait devant de son départ de l'Isle Le zèle déployé par M. John Leeming et eux serrée et compacte, environnée à quelque

1850, ont engagé un certain nombre d'entre la part des membres de la "réunion contre les relâche pour les vapeurs qui navigueront enles citoyens de Montréal à lui présenter de- réserves," par le jet de morceaux de bois au tre la côte d'Irlande et les Etats-Unis. main, le 30 juillet, dans la sulle des réchabites milieu du rassemblement où se trouvaient des individus qui ne demandaient qu'un pré- les banes du nord a été très aboudante. Cetexte pour agir.

Le désordre prit des lors le caractère le plus sérieux. Il fallut pour le répridut faire le militaire au secours et l'on l'art de tirer la seine. C'est là, dit un journal, procéda à la lecture du Riot Act. Enfin les un regrettable incident, et il en résultera une soldats parvinrent à dissiper l'attroupement. très grande perte. Il faudra être rlus prudent Dans la mélée qui précède, plusieurs person- à l'avenir en se procurant d'avance l'aide de nes avaient été grièvement blessées, le Maire de Toronto du nombre. L'an des agens de police avait reçu des contasions graves; plusieurs dames et jeunes messieurs étincelant à la lueur du gaz.

aprės minnit.

Le Alirror observe à ce sujet :

"Bien qu'il n'y ait pas de termes assez forts pour dénoncer cette conduite ontrageante de la populaco, nous devons convenir osés, que George Brown, an moyen de son ournal, a occasionné plus de querelles et d'animosités entre voisins, depuis sa malheureuse apparition au milieu de nous, qu'aucun autre de ceux qui ont en aocum temps traversé l'Atregardons cette seconde assemblée contra les vanité personnelle, et provoquée par quelques de creer une démonstration."

D'ailleurs, le Globe fait rejaillir sur toutes les antres dénominations religieuses le blame de cette échauffourée qu'il appulle poétiquement

RECLAMATIONS EN FAVEUR DU DIMANCHE. -La voix publique s'est élevée depuis un an avec force en faveur de l'observation du dinunche dans la sour-province. C'est en obéissance à cette impulsion qu'un bill vient d'être introduit dans l'assemblée par M. Bell à l'effet de restremdre le travail dans les bureaux de poste, les dinanches. La semaine dernière, il a 2té convoqué à Toronto une assemblée presbytérienne qui, dans une pensée analogue, a adopté diverses résolutions fondées sur l'observation du dimanche, et, bien plus, déclarant qu'il devrait ce jour-là y avoir suspension de tout travail dans les la législature dans un but conforme à la te-

qui out determine sa mort. Une enquête du

SCHERENERIC A PROPOS DE LOUPS.- Chef que l'un d'enx avait mis à mort un loup avec sept louve teaux, obtinient une attestation corroborant le fait ; sur quoi l'indi n toucha immediatement à Londres (Unut-Canada) une somme de 210 10. Cependaht, avant de percevoir cette somme, le porteur du certificat s'était concerte avec son compagnon pour en faire une copie si bien contrefaite, qu'il reent en l'exhibant une autre somme qui, cette fois s'éleva à £18 parce qu'au fieu du chilire "sent" désignant le nombre des longs tués, its avaient écrit " douze". Encouragés par co premier succès, ils voulurent dernièrement reconrir à la même recette, et ils fabriquerent dans cette intention un autre certificat pour la mise! à mort de " douze lonps." Malheureusement pour eux, ayant oublié le non du magistrat. ils cerivirent "George" au lieu de "Robert" qui est le prénom du jugo de paix. Aussi, après avoir touché une somme de £15, farentls arrêtés pour avoir à répondre devant la instice de cette double supercherie.

Provinces Infériences.

HALIFAX, 23 Juillet .- L'Hon, M. Howe

La Legislature va êtrs dissoute. De nonseront, il est probable, suivies prochainement

TERRE-NEUVE.-Les journaux les plus récenrs de Terre-Neuve contiennent peu de nou-

La perspective de la Pêche, fant par japport au nord qu'au sud de l'He, est encourageante. A la suite des vents froids qui ont soville avec continuité de l'est, la température s'est adonses dépenses et de ses travaux.

ma Revenue public de l'année finissant le Le Gouverneue Le Marchand était à la veille

La population de St. Jean espère dans l'actaire de l'exhibition industrielle du Canada en voies de fait paraissent avoir commencé de suite duquel St. Jean doit devenir un port de l'exécution; mais une clameur s'élève; "Non,

CAP-BRETON .- La péche du maquercau sur pendant, à Manadien et à Louishourg, les coups de seine n'ont pas été également heureux à raison de l'inexpérience des pêcheurs dans personnes entendues dans le métier.

Nouveau-Brunswick .- La question pendante depuis tant d'années de la frontière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick est s'étaient évanouis à la vue des baïonettes enfin décidée. La ligne de démarcation fixée tincelant à la lueur du gaz.

Cette émente, la plus formidable que l'on an lac Beau. l'un des lacs de la rivière St. nit vue à Toronto, ne cessa qu'à une heure François, et de là se rend au lac Long, mieux connu pent-être sous le nom de Cabineau Elle suit alors les limites méridionales des tiefs de Témisconata et de Madawaska, laissant ainsi ces deux seigneuries au Canada. Eusnite elle se dirige au nord jusqu'à ce avec nombre de citoyens paisibles et bien dis- qu'elle atteigne la hauteur entre les eaux qui se jettent dans le St. Laurent et celles qui tombent dans le St. Jean et la baie des cha- dait silencieusement. Tout était fini pour leurs. Arrivée au parallèle du 48e degré de Jenkins; et la justice populaire triomphait." latitude nord, elle suit le parallèle vers l'est jusqu'a ce qu'elle atteigne la rivière Mistonlantique. Il nons faut avoncraussi que nons che, l'une des branches septentrionales du Ristigonche. Elle descend alors la rivière réserves aussi peu nécessaire qu'intempegive. Mistouche jusqu'à sa jonction avec le Risticomme nee d'un sentiment de bravarde et de gouche, et de là elle descend le Ristigouche jusqu'à la baie des Chaleurs. Toutes les îles esprits agités et turbulents, dans le seul but dans le Mistonche et dans le Ristigouche sont a jugées au Nouveau-Brunswick."

La superficie du Nouveau-Brunswick était aupravant de 18.307.360 acres ; elle est maintenant à-peu-près de 22,000,000. La superficie de l'Angleterre et du pays de Galles est de 37,000,000 acres; celle de l'Irlande, de 20,400,000 acres; et celle de l'Ecosse, est de 18,000,000. Le Nouveau-Brunswick a donc un territoire beancoup plus grand que celui de l'Ecosse on de l'Irlande, et qui égale à-penprès les trois cinquièmes de l'Angleterre et du pays de Galles; mais sa population est à peine de 230,000 ámes.

Californie.

Au rapport d'un journal anglais que nous avons sous les yeux, San Francisco sonffre bureaux de poste, et même du transport des d'un état de société à peine tolérable. Les malles. Il a été nominé un comité pour la meurtres et les brigandages ont continué dans rédaction d'une requête aux deux branches de les derniers temps de se répéter avec une fréneur de ces résolutions.

Assasinat.—Vendredi, un maître d'auber ge du nomd'Alexandre McKay, domicilié près des Casernes (à Toronto), fat brutalement assailli par le propriétaire de la maison qu'il occupait, James S. Mason, et frappé à coups de contenu dans la poitrine. McKay ne survéent que pen d'heures à ce lâche assassinat L'attentat neu pour cause la résolution à laquelle en était venu Mason d'expulser de la maison soit devenne nécessaire, il fant que la sécurite y nit été étrangement compromise; il fant que la sécurite y nit été étrangement compromise; il fant que la sécurite y nit été étrangement compromise; il fant que la sécurite y nit été étrangement compromise; il fant que la sécurite par la force brutale, et ce fat précisément tandis qu'il s'occupait à jeter dehors les membles du malheureax McKay, que celui-zi, survenant tont-à-coap, tenta d'ar rête, sectte violence et reçut à la suite les coaps qui out determine sa mort. Une enquête du coroner a été suicio de montre de la suite de la moison sur faint que la securite par la force brutale, et ce fat précisément tandis qu'il s'occupait à jeter dehors les membles du malheureax McKay, que celui-zi, survenant tont-à-coap, tenta d'ar rête, sectte violence et reçut à la suite les coaps qui out determine sa mort. Une enquête du coroner a été suicio de mort. L'autentat de la suite de la loi Lynch dont un coroner a été suicio de mort. L'autentat de la suite les comps qui et et saivie que dans les campament et de la loi Lynch dont un composité à se la loi Lynch dont un coroner a été suicio de mort. L'autentat de la suite couption de l'autentat aux individus une sorte de nécessité de se protéger une inventibles suicin vidus une sorte de nécessité de se protéger une inventibles acisir le companité et à la punir inconsolable de sa price et grand nont de l'autin que la sécurite y sécurité se soit devenne nécessaire, l'autentat aux individus une sorte de nécessité de se protéger une inventibles acisir le companité de l'autin que la sécurite y de saint l'autentat aux quence alarmante. L'impuissance bien cons-

Le soir du 10 jain, un misérable du nom de Jenkius s'introduit furtivement dans le rongasin de M. Virgin, et en enlève un coffret Il est question de créer à Paris un cercle Talbot" et "James Thomas" sont deux san. Ou se met immediatement à sa poursuite. Le de fer contenant des valeurs considerables. volenr s'était jeté dans un canot et s'efforçait de s'eloigner dans la baie. Sur les instances de M. Virgia, quelques bateliers se décident à le coursuivre, et bientôt ils ont rejoint Jenkins. Une lutte s'engage, mais le nombre est contra lui : il est obligé de céder à la force,et. tandis que les uns s'emparent de lui, les untres ont hienfot repêché le sae aconsateur qu'en vain Jenkins avait jeté à l'eau pour écarr la prenve de son crime.

Ramene à terre, Jenkius est remis entre les mains de quelques members du comité de vigelance. Quatre-vingts membres bientôt se remaissent au quartier-général ; les portes se ferment et Jenkins convainen de vol, est condarmie à être penda la mit même, sur la place Portsmouth, en vertu de la loi Lynch.

La police municipale se présente à la porte du tribunal et réclame le prisonnier. On le lui refuse, et la justice da comité doit s'accom-

Voici les détails que donne le Courrier des Etats-Unis sur l'exécution de Jenkins:

" Le compable, après avoir entenda sa condamnation, avait demande froidement un cigare, l'avait allume et le fomait avez calme; on lui amena bientôt un prêtre, qui resta près de lui pendant une heure; mais les conseils réclamé que de la misericorde divine. Mais son esperance ne se réalise pas; et, vers deux houres de la noit, les portes du comité s'ouvrent, et le compable paraît aux yeux de la foule.

" Jenkins est un homme de haute taille et de proportions athlétiques ; sa contenunce est fiére ; son visage pale, mais calme ; il fume son dernier eigare avec un stoïcisme qui semble ne devoir pas se démentir. Il espère encore! Les mains liées derrière le dos, escorte d'un détachement nombreux d'hommes armés, le condamné s'avance ; à sa vue la foule réunie dule avec fureur. La muit est sombre, et les nuages qui s'entassent dans le ciel ne laissent point passer les rayons de la lune. Tout concourt à donner à cette scène de mort un carnetère de terreur. Le prisonnier est au pied de l'arbre de la liberté, et déjà un homme s'est les services qu'il a rendus en qualité de secré- distance d'un cercle de spectateurs. Les complissement du projet en contemplation par blance pour y fixer la poulie qui doit servir à classes.

non! ne le pendez pas à l'arbre de la liberté." - "Allons à l'ancienne Douane," s'écrient d'autres voix, et la foule se précipite vers lo coin de la place, occupé naguère par les bureaux de la Douane.

"A la seveur du tumulte qui n'avait pas cesséde régner, la police avait essayé de s'emparer par force du prisonnier qu'on avait refusé à ses instances; mais elle n'avait rus été plus heureuse dans cette seconde tentative; elle avait été rudement repoussée, et, si elle avait persisté dans ses attaques, l'escorte armée cut fait feu. Le prisonnier avait compris que tont était fini pour lui : aussi était-t-il presque mort d'émotion; en l'espace de quelques minutes vingt fois peut-être l'espérance lui avait souri, vingt fois elle l'avait abandonné. Saus force, sans counaissance, il est saisi par cent mains; un honnet convre sa tête; une corde lui estjetée untour du cou, et une seconde après, il s'agitait dans les dernières convulsions de l'agonie au dessus de la foule émue. Le corps se balança quelque temps au bout de la potence ; la lune l'éclaira d'un rayon blafard et craintif; puis l'immobilité de la mort s'empara du cadavre tandis que la place se vi-

Nominations Officielles.

Toronto, 26 Juillet 1851. Il a plu a S. E. le Gouverneur Genéral faire

les nominations suivantes, savoir:

Pour être Juges de Paix pour le District de Montreal:-MM. Louis Huet Massue, de Varennes; Jesse Dunn Armstrong, de William Henry ; Joseph Dabreuil de Lachine ; Charles Brin et Christophe Fournier dit Préfontaine, de St. Mara:

Pour être Commissaires pour la décision sommaire des Petites Canses:

MM. François Félix Legendre, Stephen Chartier Daniel Me Millan, Thomas Hackett et François Lamoureux pour le Township de Milton; (Commission du 18 Décembre 1849 révoquée).

MM. Louis Bélanger, Alexis Caron et Michel Marceau, pour la paroisse St. Simon: (Commission du 11 Novembre 1847, revoquee)

MARIAGE.

A Berthier, le 9 ult., Isidore Fernet, Ecr., à Dlle Adeline Dubord, tous deux du dit lieu.

DECES.

vince sont priés de reproduire ces décès. (Communiqué)

ANNONCES.

AVIS.

N apprendi typographe tronverait de l'enploi en s'adescent à cette imprimerie. Montréal, 29 juillet 1851.

Demander.

France, récomment arrivé de Paris, désire se placer en qualité d'INSTITUTEUR dans une paroisse où cer emploi est vacant, et où l'honoraire serant suffisant pour un insume parois. homnos marié. Longue expérience, viagt années d'enstiguament recommandations respectables, tels sont ses ti-tres à la comiance publique. S'adresser, tue St. Denis,

No. 62. Montréal. 29 juillet 1851.

CEREMONIAL

CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC.

T'AUTORITÉ FCCLESIASTIQUE vient de faire important à Québec, par A. Côté et Cie., une BROCHURE de 50 pages, contenant le CEREMONIAL ou CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC qui s'ouvrira le 15 JUILLET prochain. On nous prie d'annoncer qu'un certain nombre d'exemplaires de ce livret intéressant sont en vente à l'Evèché de Montréal.

Prix 15 sons. Montréal, 29 juillet 1851.

EXAMEN public de cet établissement aura lien le 31 La du courant. Il sera suive de la distribution solennelle des PRIX. Les amis de l'éducation sont priés d'y as-

Beauharnais, 22 juillet 1851.

SEANGES LITTERAIRES

COLLEGE DE MONTREAL.

tère. SÉANCE le 29 du comant à Sh. A. M. 2de. 1 P. M. 3ème. 30 8 A. M. Séance de la distribution des PRIX le 30 du couvant à

Les PORTES seront ouvertes à toutes les personnes qui daigneront honorer ces séances de leur présence. La rentrée des pensionnaires est fixée au 16 de septembre ; et le lendemain matin a Sir se tera l'onverture des

Montréal, 15 Juillet 1851.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES Steamers Anglais de la Malle Royale

TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851

York, ne toucheront pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les nalles et les passagets:—

malles et les passagers
Dép. de Liverpool arrivent à sont dus les
5 indlet New-York 22
to toston
19 New-York 5 août
96 Boston 11
2 août New-York 19
g Boston 25
16 New-York . 2 septembr
70
30
o sept.
13 New-York . 30
20 Boston 6 octobre
27 New-York . 14
4 octobre Boston 20
New-York. 28
18 Boston 4 novembre
25 New-York 11
1 vov Boston 17
8 New-York 25
5 Boston I décembre
25 35 3 37
26 déc New-loik 23
20 Boston 5 janv. 1852 Durant Chiver, le service des malles se fera chaque se
Downt Phicar le service des malles se leia chaque se

maine comme en été, deux steamers américains partitont alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedi, et des Etats-Unis tous les margines de les etres des les etres des les etres des les etres des etres de les etr Durant Phiver, le service

GYMNASE

ACADENIE DIA RNIES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal. 24 juin 1851.

(LARNOT, Professeur de français, latin, rhétori-T que, belies-lettres, etc. Coin des rues Dorches Montréal. 9 Nov. 1850.

Horloger, à 3 portes de l'é DEROME, veché. REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

ou

REQUEIL DE CHANT GREGORINE

A l'usage des Eglises du Canada,

CONTENANT:

TES MESSES DU GRADUEL, tous les HYMNES en l'HONNEUS, les HYMNES ET ANTHENNES en l'honneur de la STE. VIERGE, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi tous les TONS DU PROCESSIONNAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX avec toutes les différentes FINALES; la MESSE DES MORTS la prose DIES IRÆ et le LIBERA, tels que les donne le Processionand et annayés en musique nour le chant et Processionnal, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

l'accompagnement.

Ce recieil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSEIGNEUR l'Evêque de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format in-folio d'environ 125 pages. Le soussigné a confiance dans l'utilité de son œuvre en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de £3, dont le tiers payable d'avance. Les Sousciptions doivant atra transgrièes au Sectérariat de Souscriptions doivent être transmises au Secrétariat de l'Evêché de Montréal.

J. B. LABELLE, Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal.

Montréal, 10 Mai 1851.

E soussigné offre ses plus sincères remerciemens à ses Jamis et au public en général et al'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Pau où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PIN-CEAUX, oux plus bas prix, et il espère par sa ponctua-lité mériter l'encouragement de ses compatibles et amis.

Tous ordres pour ouvrages seront regus au No. 97, tue St. Paul, on au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg, des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

Montréal, 13 Mai 1851.

Livres houveaux

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Soussi e nés viennent de recevoir par Great Britain I Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIETE, LITTERATURE, DROIT, ME-DECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous ce-lui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Chandeliers, Groix de Procession et d'Autei, Cances, Ciboires. Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc. E. R. FABRE, ECIE. Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES. ES Soussignés ont reçu directement de France au-de là de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessive-

> E. R. FABRE, ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

ment réduits.

T ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, tre-q ualité, pour MM. du Clergé. prix 25s. E. R. FABRE, ET Cie. Montréal2 3 Mai, 1851.

MAPISERAIES RANCAISES de 8 sous à 1) chelins le VELLIEUSES et FROMAGE de GRUYÌ RE.

A vendre per E. R. FABRE. ET Cie.

LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lagauchetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre

J. M. LAMOTHE.

E Soussigné ir forme les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'it vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE de toute description. CALICES. CIBOIRES d'aigent, OSTENSOIRS, NASES, CHANDELIERS, ICROIN, CHRISTS de diverses grandeurs, VIN BLANCPour le St. Sacrifice de la Messe preconnu nour être pur. ENCENS. CIRE blanche la Mes-e, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits. JH. ROY.

Montréal, 30 Mai 1851.



T E Soussigné vient de recevoir directement de France I par le navire FIDÉLITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉ-VOTION et D'HISTOIRE, avec une veriété très-éten-du d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous

NOUVEAUX.

les goûts.
Il invite Messirs, les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les beseins ordinaires des tamilles.

-AUSSI-Papetterie de toute espece, tapisserie, chapelets, mefaperierie de todar de la companya de des la companya de des la companya de des la companya de des la companya de la companya J. Bre. ROLLAND.

Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prieses nouvellement arrives de France. TE Soussigné très-reconnaissant du grand encourage-ment que les MM. du Clergé et le Publique en géné-ral lui ont acctrdé jusqu'à ce jour, profite ave hâte de cet-te même occasion pour leur annoncer qu'il vient de re-cevoir sa collection de LIVRES DE PRIERES, riche-

ment reliés et faits dans les 'erniers goûts de France, TELS QUE: Imitation de Jésus-Christ,

..... de la Ste. Vierge, Vie dévote. Livre de Vie,

A Marie gloire et pour Ste. Communion. etc.

Petites statues de la Ste.

... de l'Ange Gardie

hanteur jusqu'à neuf.

Heures choisies,

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel,

AUSSI UN TRES-GRAND ASSORTIMENT DE Chapelets, Médailles, Croix et Cœuis en Argen Porte Reliques en croix ci

Vierge, en argent, Statues en Porcelaine, du Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, en cœur, Crucifix de toutes gran-deurs en ivoire, bronze de St. Joseph, de puis un pouce de et cuivre. Bénitiers de tous les goûts. DE PLUS

Une très-grande collection 21MAGES, an dentelle e en feuille, colorées, maintenant à la disposit on des che-teurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRES-MODÉRES. J. M. LAMOTHE,

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ABONNES

L'ALBUM

LITTERAIRE ET MUSICAL

DE

L. MIN'ERVE.

A maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année, sans compter que les grandes annéhorations et les changements à y faire ont dû nécessairement occasionner un surcroit de travail et de dépense. Les abonnés de l'Album cependant ne perdront tien pour attendre, et aussi prochainement que possible ils recevront les numéros de Janvier et Février qui seront suivis régulièrement et mensuellement des autres li-

Montréal, 25 Février 1851.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

E Soussigné offre ses plus sincères remerciments aux MM. du Clergé et au public en géneral pour l'encouragement liberal qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites au St. Sacrement Miroir des Ames

Ange Conducteur Journée du Chrétien Pensez-y-bien Paroissien des Demoiselles Imitation de la Ste. Vierge Mois de Marie Images grandes et petites.

Mois de St. Joseph Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chéticines, papier, plumes, encre, circ, oublies, crayons, ar-doises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

ATTENTION!!!

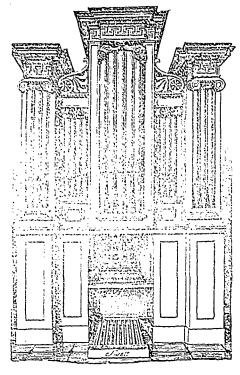
VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE,

M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidante aux portes de Boideaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de CO-GNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à les pris expessivement modérés.

les prix excessivement modérés. tes prix excessivement moderes.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en sénéral, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robutes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à cert ines boissons détériorées jusqu'à

leur essence.
Adlesse.... MM. HERVEON & Cic., coin des rues St.
Vincent et Notre-Dame, No. 84-Montréal, 3 Décembre, 1850.



Clergé.

E Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, Le accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, a 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUN de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu musical cont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason double au-dessous de GGG, Diapason ouvert, Diapason d'arrêt, Dulciana. Principal. les douzième et quinzième positions du Sesquialira et de la Cornette. Orgue de Chaur en Diapason d'arrêt et fluté. Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trom pette, haut-bois, tremolo, et deux étoufloirs juxta-posés. L'instrument plus haut décrit conviendrait à une église

spacieuse, et est offert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10. Le prix en serait payé partie comptant, le reste f

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIA-NOS, MELODEONS, à 4, 4; et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30. SAMUEL R. WARREN.

Montréal, le 29 novembre 1850.

LE CUIDE

DE

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

ET ouvrage est maintenant terminé et offert en vientchez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ou vrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et an public en général, et il ôse espérer d'en obtenir un prempt débit. P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, 1ue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

INSTITUTION

POUR

LES SOURDS-MUETS.

Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Mont-réal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera don-COLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes :

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitues, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semes-Si, outre la pension, on désire que l'établissement four-

nisse le lit, pourvoie au blanchissage, au raccommodage des véteinens et des chaussines, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, ca-

niers, plumes, seront à la charge des parens. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et instruit pour la modique somme de quatre piastres par moies et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de paver, recevrent l'instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE. ST. GERMAIN quiconduit l'établissement des

BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera auvert au PREMIER JUIN prochain, c'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

AVIS AUX ORGANISTES.

E Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANCOIS LÉCUYER,

Montréal, 10 mai 1851.

fournitures d'école.

ATTENTION:

LETORNO LE

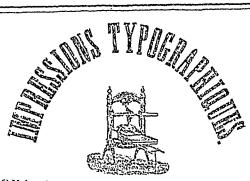
A l'Evêché, à la Prévidence et dans toutes les Librar ries Catholiques de cette ville,

> NEUVAINE POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

de la naissance

De Notre-Seigneur Jésus-Christ Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Eome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINE. Montréal, 2 novembre 1851.



() N imprime à cet établissement :

Livres. ADRESSES,

CARTES DE VISITE, Invitations, CIRCULAIRES,

ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec catactères reuls et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRES-MODERÉS.
S'adresser à L'IMPRIMERE des Mélanges Religieux.
Montréal, le 25 février 1851.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL-£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER. PRESIDENT. JOHN YOUNG. ECR., VICE-PRESIDENT.

Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal.

I/HON, JOSEPH BOURRET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, Eer., Vice-Président. WILLIAM WORKMAN, Eer. WHLLIAM LYMAN, Eer. G. E. CARTIER, Eer., M. P. P. HEW RAMSAY, Eer., Gérant.

Conseiller Légal,-L'Hon, L. T. DRUMMOND, Sollici-Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Scerétaire—THOMAS RAMSAY, Eer.

Quence-Agent-H. W. WELCH, Eer. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorel.-R. Harrower, Eer. Melbourne.-Thos. Tait, Ect. St. Andrews.-Frank Fa. St. Hyacinthe.-Boucher de rish, Eer. la Bruyere, Eer. St. Johns—Charles Pierce Trois-Rivières — John Ro-

Ecr. hertson, Ecr. Huntingdon-R. B. So- Hawksbury-GeorgesHamilmerville, Eer. tor. Eer. Stanstead—F. Judd. Eer. Dunham—Wm. Baker, Eer.

Sherbrooke-Wm. Ritchie, Ect. ETTE Compagnie est prête à effectuer des ASSU-RANGES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur on de la durée de la vie homaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités on des Réversions de toute espèce, comme

aessi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offient les autres Com-pagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de ceiui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en écat de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dolations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle accordant des Annuités augmentées soit immédiates ou différées, pour tonte somme placée entre leurs mains. Ils penvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particuliere à ecux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilité l'acceptation de risque sur s s individas sains, ainsi que le prompt règlement des ré-

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestricls; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	A vec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15 20 25 30 35 40 45 50 55	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1 5 17 8 7 10 10	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 2 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11 4 19 11 6 9 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4 5 3 4 6 13 2

Un tronvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demicrédit, sont plus has que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre mair tenant d'assurer en Canada, tandis que les assures avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

<u>></u>		50		5	5		60		Ī	65		
Age auquel on assure.	20 25 30 35 40 45 50 55	2 14 3 9 4 13 6 12 10 12	2 7 2 3 9	2 1 3 1 4 1 6 1	5 6 2 5 5 3	7 7 4 5 3 2	19 8 19 14 18 16 14	10 3 7 9 6 5	1 2 2 3 3 5 7	16 2 11 2 18 1 5	2 8 9 11 6 5	

Le Burcau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Fran-çois-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, der., des tarifs, prospectu-, formales de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la ie. Montréal, le 5 mars 1850.

HECTOR L. LANGEVIN.

 Λ VOCAT.

Bureau, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse au dessous de l'établissement de la Minervo. Montréal, 8 novembre 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

ES Sonssignés ont l'honneur d'annonce aux MM, du Clergé et à toutes les personnes au s'intércessent à la finance de la compessant de la compes sonnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approba-tion de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18º, eartonné, 100 volumes dans la collection pour

£3 0 0: Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalognes de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en

feront la demande. E. R. FABRE ET CIE,

Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

MR. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver un la cisco, (Californie) désire trouver un la cisco, (Californie) desire trouver un la cisco, (Californie) désire trouver un la cisco, (Californie) desire trouver un la cisco, (Californie) desire trouver un la cisco, (Californie) desire trouver un la cisco de la cisco d cisco, (Californie) désire trouver une place d'INS-TITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant Pespace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, que St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850,

GOLLEGE

T'ETUDES de cet établissement, se divise 🛂 en cinq années, disposé ainsi qu'il suit : Tere. Année.-Eléments des deux langue; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Îlistorre sainte et cours religieux. - Histoire aneienne (en anglais).—Géographic.

2me. Année. - Syntaxe des deux langues. -Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.-Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais) -Géographie - Principes fondamentaux d'A grieulture et de Botanique.-Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3mc. Année. - Belles-Lettres et Rhétorique -Algèbre et Géométrie.-Tenne des livre (en Auglais).-Histoire de France par la méthode analytique.-Histoire d'Angleterre (en Anglais). - Etude de la constitution du pays. -Compositions et discours dans les deux lan-

4me. Année.-Physique, Chimie appliquée aux arts etc.-Géométrie pratique, Arpenta ge, Mécanique, etc.-Astronomie.-Composiuens dans les deux langues.

5me. Année. - Philosophic (togique, métaphy-

sique, Morale). - Architecture. - Economie politique. - Compositions et discours dans les leux langues. Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant

pour donner une connaissance approfondie de cette langue. Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible ; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tons les mois l y nora des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la

manière la plus satisfaisante. La Musique et le Dessin scront enseignés à

ceux qui le désirerent. CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . £3 0 0 (Piano. . . . £3 0 0 Musique (Les autres instruments £1 10 0

Abonnement à la bibliothèque. . £0 2 6 L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jannes ; ceinture noire. REV. E. CHAMPAGNEUR, PTRE. Directeur-REV. A. THIBAUDIER, PTRE. Procureur-

Montréal, le 17 septembre 1850.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur sonscription, doi-vent en donner avis un mois avant l'échéance du semmtre ou de l'année courante, à moins d'une conventior qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessons, fre insertion, . . . £0 2 6 ligne, 0 0 4
Chaque insertion subsequente, par ligne, 0 0 1

L'on traite de gié à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps. Les annonces non accompagnées d'ordre seront pu blićes jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montreal, . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire, Val. Guillet, écr., N. P. L. Gill, Ptre., V. M. F. Pilote, Ptre. Direct. TROIS-RIVIÈRES, Опанес. . . TE. AFRE, M. L. Baribeau. M. J. Dacier. RIVIEZE DU LOUP, ST. ATHANASE, . M. J. Dacier.
Bureau de Rédaction: Maison d'Ecole près de l'Evê

ché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRETRE, Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal.)

IMPRIMEUR JOSEPH RIVET Coin des rues Mignona

et St. Denis.

Montréal 23 mai 1851.